

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

Notre vie de prière, de pénitence et de travail

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3260 titres à ce jour. « Visiteurs et curieux affluent de toutes parts à l'Abbaye de Notre-Dame de Thymadeuc. Demandez-leur au retour ce qu'ils y ont vu...*Des saints*, diront les uns ; *des fous*, affirmeront les autres ; *je n'en sais trop rien*, répondra le plus grand nombre. Ce petit livre apporte à tous la solution du problème (...) À Notre-Dame de Thymadeuc, nous recevons toujours des postulants, qui, au bout de quelque temps, deviennent novices convers ou novices de chœur. Qui sait si, la grâce de Dieu aidant, quelques-uns de nos lecteurs ne se décideront pas à venir bientôt partager notre vie ? Oh ! pour

L'abbaye reçut la médaille de la Résistance française

L'abbaye Notre-Dame de Timadeuc a été fondée le 22 juillet 1841 sur la commune de Bréhan dans le pays des Rohan. Dom Joseph Hercelin choisit l'ancien siège de la seigneurie appartenant aux Timadeuc dont il reprit la devise « Espoir en Dieu ». Au fil des siècles, l'orthographe du site a régulièrement varié, oscillant entre *Thymadeuc* et *Timadeuc* suivant les époques. Le prieuré et ses bâtiments furent construits de 1842 à 1846 et l'église fut consacrée le 1^{er} septembre 1846. Le monastère définitif fut édifié entre 1925 et 1930. Malgré son implantation aux confins

d'une petite route, le lieu est très fréquenté pour la prière et le chant grégorien dont la communauté a produit plusieurs enregistrements. Les moines affinent et commercialisent deux fromages : la trappe de Timadeuc et le timanoix. En 1946, le calvaire de Timadeuc fut élevé en mémoire du père Guénaël. Il rappelle son courage durant la Seconde Guerre mondiale et le rôle de l'abbaye qui accueillit les résistants et les fugitifs et cacha des armes qui furent testées sur les lieux mêmes après leur parachutage. Arrêté le 14 juin 1943 par la Gestapo, le moine fut déporté pour faits de résistance et décéda le 3 janvier 1945 à Buchenwald. L'abbaye reçut la médaille de la Résistance française l'année suivante.



entrer dans un monastère cistercien, il n'est pas absolument requis d'avoir tué père et mère, d'être résolu à des austérités effroyables égalant la grandeur des crimes passés, d'enlever chaque jour une pelletée de terre d'une fosse où l'on ne descendra jamais trop tôt. Chansons que tout cela ! Ce qu'il faut, c'est la vocation. Si donc, chers lecteurs, quelques-uns d'entre vous entendent l'appel de Dieu, s'ils ressentent quelque attrait pour notre vie de prière, de pénitence et de travail, sous l'oeil et dans la paix du Seigneur, qu'ils viennent sans crainte frapper à la porte du monastère. »

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3260 TITRES**

**38 TITRES SUR
LE MORBIHAN**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

Les événements du 6 novembre 1880

Le premier chapitre est consacré à l'ordre cistercien, aux abbayes bretonnes et à l'abbaye Notre-Dame de la Trappe. L'ouvrage se poursuit par l'étude de l'histoire de l'ancien Timadeuc ; puis par celle du nouveau Thymadeuc avec la fondation du monastère et dom Bernard Dugué, premier prieur et premier abbé de 1841 à 1859. Le chapitre suivant évoque dom Cyprien Morel, second abbé de 1859 à 1887, l'incendie de 1863, les événements du 6 novembre 1880 et les dernières années de dom Cyprien. L'histoire de l'abbaye continue avec le troisième abbé, dom Bernard Chevalier, deuxième du nom, de 1888 à 1912, avec son élection, la première bénédiction abbatiale de Notre-Dame de Thymadeuc, l'union des trois congrégations, la nouvelle église, le petit Clairvaux, l'élection de dom Bernard à la Grande Trappe. Un chapitre est consacré à dom Briec Boutmy, quatrième abbé de 1912 à 1922, avec sa jeunesse, « le trappiste et l'abbé », la Grande Guerre, Notre-Dame de Bonne-Garde et la mort de dom Briec. L'histoire du monastère se termine avec dom Dominique Nogues, cinquième abbé de Notre-Dame de Thymadeuc depuis 1922. Le lecteur est ensuite invité à une visite de l'abbaye qui décrit successivement l'église, le cloître, le chapitre, le réfectoire, le dortoir, l'infirmerie et le cimetière. Le dernier chapitre fait l'éloge du travail manuel et présente l'hôtellerie, les jardins, le verger, les différents bâtiments (le garage, la boulangerie, la fromagerie...), les animaux. Il décrit également l'emploi du temps des moines, minute par minute, pendant les jours ouvrables, en hiver et en été. L'ouvrage s'achève par la retranscription d'un poème écrit par le père Antoine, « le barde de Thymadeuc », intitulé *À mon petit nid*.

NOTRE-DAME DE THYMADEUC

La paroisse de Bréhan sur laquelle s'établit la seigneurie de Timadeuc, appartenait à la juridiction de La Chèze et fut jadis le siège d'un fief qui a donné son nom à l'illustre maison de Bréhand-Plélo. Bréhan a la particularité d'avoir possédé la première imprimerie de Bretagne, dès 1484 ; sur vingt-trois incunables bretons, douze sont sortis de cet atelier. Le manoir de Timadeuc existait déjà au XIV^e siècle, mais abandonné depuis de longues années, l'édifice, qui avait été le berceau de tant de preux chevaliers, n'était plus qu'une ruine quand il devint la propriété de la comtesse du Bot, en 1826. En 1841, dom Joseph Hercelin, ancien directeur du grand séminaire de Vannes et abbé de la Grande Trappe, fut vivement sollicité d'envoyer dans son diocèse d'origine quelques membres de sa communauté. Il obtint de la comtesse qui, déjà d'un âge avancé, souffrait du poids de la gestion de ses nombreuses propriétés, la cession du manoir de Thymadeuc et de ses deux métairies pour un prix relativement modique. La Trappe étant alors pauvre en sujets comme en ressources, elle ne put envoyer qu'un religieux de chœur, un convers et un prieur, Bernard Dugué. Mille francs furent empruntés pour subvenir aux frais du voyage. À leur arrivée, le manoir était si délabré qu'un voisin leur offrit l'hospitalité. Rapidement, l'édifice fut converti en monastère. Les chambres les plus propres furent destinées à recevoir les hôtes, le salon devint la chapelle, deux chambres de domestiques servirent de chapitre et de dortoir, et la vieille écurie au sous-sol fut transformée en réfectoire et en cuisine. Cette installation primitive ne pouvait être que provisoire ; des constructions nouvelles s'imposaient. Le 1^{er} avril 1842, la première pierre de l'église fut bénie. Même si le courage du père prieur attirait la sympathie et quelques dons, il fut réduit à la dure nécessité de tendre la main pour disposer de ressources suffisantes. Le 1^{er} janvier 1843, il envoya une circulaire au clergé de Vannes, qui porta ses fruits. Les lieux réguliers furent prêts pour le grand jour de la consécration de l'église, fixé au 1^{er} septembre 1846 et lors duquel les prélats réunis convinrent d'adresser une supplique au souverain pontife afin d'obtenir l'érection du prieuré en abbaye. Le 28 novembre de l'année suivante, les religieux courbaient la tête devant leur prieur devenu leur premier abbé. Il prit pour blason une couronne d'épines autour de laquelle se lisait la devise « *In arduis amor*, l'amour dans les difficultés ». Celles-ci avaient été nombreuses et semblaient ne pas vouloir cesser...

Réédition du livre intitulé *Notre-Dame de Thymadeuc*, paru en 1927.

Réf. 1723-3270 Format : 14 X 20. 300 pages. Prix : 40,70 € Parution : octobre 2013.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous

XXXXXXXXXX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
www.histoire-locale.fr



*Bulletin
de
souscription*

à retourner à :

Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution octobre 2013
1723-3270

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

Signature (obligatoire):

Expirant le:

Téléphone (obligatoire) :

Date:/..../201..

Je commande « **NOTRE-DAME DE TIMADEUC** » :

..... ex. au prix de **40,70 €**.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2013 (394 pages)

- 3 201 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.